



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Les demandeurs d'emploi neuchâtelois satisfaits des ORP

Le Département de l'économie communique :

— A l'occasion des 10 ans des ORP du canton de Neuchâtel, et dans le souci de garantir une qualité de prestations optimale, le service de l'emploi a souhaité obtenir une image de la satisfaction des demandeurs d'emploi neuchâtelois concernant les différents aspects de leur parcours au sein des ORP. Pour ce faire, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à plus de 900 demandeurs d'emplois; 452 questionnaires ont été retournés au service de l'emploi.

— Le taux élevé des questionnaires retournés dans le cadre de cette étude (49.6%) a démontré l'intérêt des demandeurs d'emploi à soutenir les ORP dans leur démarche pour garantir un service public de qualité. A plusieurs reprises, les résultats de l'étude ont mis en évidence l'égalité de traitement pratiquée au sein des ORP.

Cette étude a également permis d'évaluer plus précisément les attentes des demandeurs d'emploi quant à leur conseiller en personnel et de l'ORP. Ces attentes doivent se traduire par des actions concrètes, telles que des mesures utiles à leur réinsertion professionnelle.

Les résultats permettent aussi de relever le bon degré de satisfaction des demandeurs d'emploi relatif aux différentes étapes de leur parcours au sein des ORP. Ils permettent d'identifier, non seulement les points sur lesquels l'ORP peut s'améliorer, mais également les points qui satisfont d'ores et déjà les demandeurs d'emploi du Canton de Neuchâtel. De plus, cette étude relève les difficultés d'image auxquelles les ORP sont confrontés et met en avant la qualité du travail fourni par les collaboratrices et collaborateurs afin d'offrir un service efficace aux demandeurs d'emploi neuchâtelois.

C'est dans une optique d'amélioration continue des prestations publiques et dans la poursuite de la professionnalisation du conseil et du placement des demandeurs d'emploi que l'ORP parviendra à rendre l'étape «chômage» semblable à un tremplin pour rebondir vers un projet professionnel durable.

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Sylvain Babey, chef du service de l'emploi - Neuchâtel, tél. 032 889 68 12.

— Neuchâtel, le 2 juin 2008.